

## **Voeu présenté au Conseil d'administration par un groupe de personnels du collège Lezay Marnésia, 6 février 2024**

Le collectif « Pas d'enfant à la rue 67 » a récemment déclaré qu'il y a, à Strasbourg, au moins une centaine d'enfants dont les familles n'ont plus accès à un logement et qui, faute de place en hébergement d'urgence, dorment dans la rue, dans des voitures ou sous des tentes (16/12/2023). Une partie de ces enfants est scolarisée dans les collèges et lycées de la ville.

Au collège Lezay Marnésia, deux familles se sont récemment retrouvées dans cette situation extrêmement préoccupante et le seront à nouveau à partir du 31 mars.

Il se trouve que dans les collèges et lycées de la ville, des logements de fonction sont parfois inoccupés – c'est le cas au collège Lezay Marnésia.

Ces logements inoccupés ont déjà, par le passé, fait partie d'un dispositif d'hébergement d'urgence : la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), qui en est propriétaire, a annoncé en mars 2022 que soixante d'entre eux serviraient à l'accueil de réfugiés ukrainiens. Une partie de ces logements sont également mis à disposition de jeunes polytechniciens qui effectuent leur stage de formation humaine dans des établissements scolaires de Strasbourg, et ce à titre gracieux.

Nous ne pouvons pas laisser nos élèves et leurs familles à la rue quand une solution se trouve à deux pas de leurs salles de classe.

Nous alertons la CeA sur la situation de ces familles et l'interrogeons sur la possibilité de mettre à leur disposition les logements vacants, sous la forme d'une convention d'occupation précaire, chaque fois que cela pourra s'avérer nécessaire.